

Une visite chez le dentiste ? Pensez à votre carte d'identité !



INAMI

Un rendez-vous chez le dentiste ? N'oubliez pas de prendre votre carte d'identité et celle de vos enfants (eID, carte d'identité électronique pour étrangers, Kids-ID ou carte ISI+). Cela simplifie la facturation. De plus, présenter votre carte d'identité peut vous éviter d'avancer une grande partie des frais médicaux : votre mutualité peut intervenir directement et vous ne payez que votre quote-part personnelle.



inami.be

.be